



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

COMMISSION PERMANENTE

Paul CUTURELLO

Président du Groupe socialiste et apparentés
du Conseil Général des Alpes-Maritimes
Conseiller Municipal de Nice

Monsieur Francis LAMY

Préfet des Alpes-Maritimes
CADAM
06286 NICE Cedex 3

Nice, le 8 janvier 2010

Monsieur le Préfet,

Depuis le 22 décembre, les postiers de Nice-Thiers sont en conflit avec la direction de la Poste sur la dégradation de leurs conditions de travail.

Depuis cette date, aucune négociation n'a pu avoir lieu et la situation est complètement bloquée, malgré la nomination d'une observatrice de l'inspection du travail et l'intervention de la justice, sollicitée par les deux parties.

Cette absence de dialogue engendre une situation préjudiciable pour la qualité et la continuité du service public.

Il est du devoir des autorités responsables d'intervenir pour fixer un cadre de négociation.

Je vous demande donc, Monsieur le Préfet, de procéder en urgence à la nomination d'un médiateur qui prendra toutes dispositions indispensables pour qu'une réelle négociation puisse être mise en œuvre.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Paul CUTURELLO